

N° 24-031

LA PRÉSIDENTE ET LES QUESTEURS,

Vu le chapitre IV du titre I^{er} du Règlement de l'Assemblée nationale,

Vu les titres I^{er} et III du Règlement intérieur sur l'organisation des services portant statut du personnel de l'Assemblée nationale,

Vu l'arrêté du Président et des Questeurs n° 89-63 du 14 novembre 1989 relatif aux principes généraux des concours, modifié,

Vu l'arrêté du Président et des Questeurs n° 03-102 du 17 septembre 2003 relatif à la réglementation du concours externe d'administrateur, modifié,

Vu l'arrêté du Président et des Questeurs n° 09-074 du 19 juin 2009 relatif aux conditions de diplômes requises pour les concours externes d'administrateur et de rédacteur des comptes rendus, modifié,

Vu l'arrêté de la Présidente et des Questeurs n° 23-127 du 11 décembre 2023 portant ouverture d'un concours externe pour le recrutement d'administrateurs,

Sur la proposition du Secrétaire général de l'Assemblée et de la Présidence et de la Secrétaire générale de la Questure,

ARRÊTENT :

Article premier – Le jury du concours externe d'administrateurs ouvert par l'arrêté de la Présidente et des Questeurs n° 23-127 du 11 décembre 2023 est ainsi composé :

- M. Damien CHAMUSSY, Secrétaire général de l'Assemblée et de la Présidence, coprésident ;
- Mme Catherine LEROY, Secrétaire générale de la Questure, coprésidente ;
- M. Stanislas BRÉZET, Directeur général des services législatifs ;
- Mme Marianne BRUN, Directrice générale des services administratifs ;

- M. Jean-Christophe BARBATO, Professeur des universités ;
- Mme Marianne BRIEX, Première conseillère du corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel ;
- M. Mehdi DJEBBARI, Conseiller référendaire à la Cour des Comptes ;
- M. Benjamin FERRAS, Inspecteur général des affaires sociales ;
- Mme Anne-Laure GIRARD, Professeure agrégée des universités ;

- M Thomas HOCHMANN, Professeur des universités ;
- M. Xavier KOUZMENKA, Conseiller en recrutement ;
- M. Jean-Laurent LASTELLE, Administrateur civil hors classe ;
- M. Vincent MAZEAUD, Professeur agrégé des universités ;
- Mme Agnès ROBLOT-TROIZIER, Professeur de droit public et directrice de l'École de droit de la Sorbonne ;
- M. Pierre SICSIC, Conseiller à la direction générale des statistiques, des études et de l'international à la Banque de France ;
- Mme Marie-Bénédicte VINCENT, Professeure des universités en histoire contemporaine.

Article 2 – Les correcteurs associés adjoints au jury sont :

- M. Christophe GILDER, Directeur de la Séance ;
- Mme Marion COCHARD, Adjointe au chef du Service d'études sur les finances publiques à la Banque de France ;
- Mme Séverine COLINET, Maître de conférences en sciences de l'éducation et de la formation HDR-Hors-classe ;
- Mme Audrey DE MONTIS, Maître de Conférences en droit public ;
- Mme Anne-Lise DUTOIT, Administratrice territoriale ;
- Mme Emilie FAUCHIER-MAGNAN, Inspectrice des affaires sociales ;
- Mme Cécile FIGUREAU, Professeure agrégée de lettres modernes en classe préparatoire ;
- Mme Mathilde HEITZMANN-PATIN, Professeur de droit public ;
- M. Antoine LEBRUN, Maître de conférences en droit public ;
- M. Damien LECOMTE, Docteur en science politique ;
- M. Yannick LECUYER, Maître de conférence en droit public ;
- M. Jean-Victor MAUBLANC, Maître de conférences en droit public ;
- M. Christophe SAINT MARTIN, Responsable du secteur Hôpital à la division santé et protection sociale à l'Agence française pour le développement ;
- Mme Caroline SIFFREIN-BLANC, Maître de conférences, habilitée à diriger des recherches, en droit privé et sciences criminelles ;
- Mme Pauline TURK, professeure en droit public.
- Mme Araceli TURMO, Maître de conférences en droit public ;

Article 3 – Sont adjoints au jury comme examinateurs spécialisés pour les épreuves de langues :

- Mme.Patrizia STEFKO-COMTE, professeure d'allemand ;
- Mme Béatrice PEREZ, professeure d'espagnol ;
- M. Maurice ACTIS-GROSSO-RICCI, professeur d'italien ;
- Mme Lucy ROMERO, professeure d'anglais.

Article 4 – M Florian AUGAS, M William BERTRAND, Mme Apolline NGUYEN KHAC, M. Aurélien NICODEAU et Mme Camille VERNADAT, administrateurs, ont été désignés pour assurer le secrétariat du jury du concours.

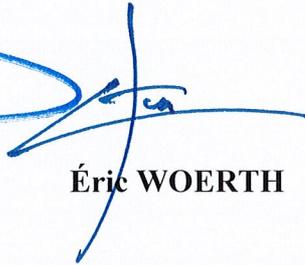
Article 5 – La liste des candidats admis à concourir au concours externe d'administrateur ouvert par l'arrêté de la Présidente et des Questeurs n° 23-127 du 11 décembre 2023 est annexée au présent arrêté.

Fait à Paris, au Palais-Bourbon,
Le

29 FEV. 2024

LES QUESTEURS,

LA PRÉSIDENTE,



Yaël BRAUN-PIVET Éric WOERTH



Éric CIOTTI Brigitte KLINKERT

Annexe : tableau des correcteurs et examinateurs des épreuves d'admissibilité et d'admission du concours externe d'administrateur 2024

ÉPREUVE	CORRECTEURS ET EXAMINATEURS
Culture générale (admissibilité)	M. Jean-Laurent LASTELLE, membre du jury Mme Marie-Bénédicte VINCENT, membre du jury M. Christophe SAINT-MARTIN, correcteur associé Mme Séverine COLINET, correctrice associée
Note de synthèse (admissibilité)	Mme Marianne BIEIX, membre du jury M. Thomas HOCHAMNN, membre du jury M. Yannick LECUYER, correcteur associé Mme Cécile FIGUREAU, correctrice associée
Science politique et droit constitutionnel (admissibilité)	Mme Agnès ROBLOT-TROIZIER, membre du jury Mme Audrey DE MONTIS, correctrice associée Mme Mathilde HEITZMANN-PATIN, correctrice associée M. Damien LECOMTE, correcteur associé
Questions à réponse courte – Économie / finances publiques (admissibilité)	M. Mehdi DJEBBARI, membre du jury M. Pierre SICSIC, membre du jury Mme Anne-Lise DUTOIT, correctrice associée Mme Marion COCHARD, correctrice associée
Droit administratif (admissibilité)	Mme Anne-Laure GIRARD, membre du jury M. Jean-Victor MAUBLANC, correcteur associé M. Antoine LE BRUN, correcteur associé
Droit de l'Union européenne (admissibilité)	M. Jean-Christophe BARBATO, membre du jury Mme Araceli TURMO, correctrice associée
Droit civil / droit pénal (admissibilité)	M. Vincent MAZEAUD, membre du jury Mme Caroline SIFFREIN-BLANC, correctrice associée
Droit social / droit du travail (admissibilité)	M. Benjamin FERRAS, membre du jury Mme Emilie FAUCHIER-MAGNAN, correctrice associée

Épreuve écrite de droit parlementaire (admission)	Christophe GILDER, correcteur associé Mme Pauline TÜRK, correctrice associée
Épreuve orale de langue (admission)	Mme Lucy ROMERO (anglais), examinatrice spécialisée Mme Patrizia STEFKO-COMTE (allemand), examinatrice spécialisée Mme Béatrice PEREZ ((espagnol), examinatrice spécialisée M. Maurice ACTIS-GROSSO RICCI (italien), examinateur spécialisé
Interrogation orale (admission)	M. Damien CHAMUSSY, membre du jury Mme Catherine LEROY, membre du jury M. Stanislas BREZET, membre du jury Mme Marianne BRUN, membre du jury M. Jean-Laurent LASTELLE, membre du jury Mme Marie-Bénédicte VINCENT, membre du jury Mme Marianne BRIEX, membre du jury M. Thomas HOCHMANN, membre du jury Mme Agnès ROBLOT-TROIZIER, membre du jury M. Xavier KOUZMENKA, membre du jury Mme Audrey DE MONTIS, correctrice associée